



# Ni prérequis, ni sélection ! Des moyens pour la réussite de toutes et tous !

## Une rentrée catastrophique ?!

Notre nouvelle ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, semble s'émouvoir des mauvaises conditions de cette rentrée et du recours au tirage au sort pour les affectations en 1<sup>ère</sup> année post bac... En revanche, les personnels et les étudiant.es ne sont pas surpris ! La politique d'austérité budgétaire et de mise en concurrence des filières amènent à une dégradation constante des conditions d'accueil dans les universités et des conditions de travail de toutes et tous. Les sommes consacrées aux dépenses d'éducation par individu dans l'ESR se situent en dessous de la moyenne des pays membres de l'OCDE (1,6 % du PIB), alors que les effectifs sont en augmentation constante. Cette hausse du nombre de collégien.nes, lycéen.nes, étudiant.es impacte tout le système éducatif sans que les moyens ne soient réellement réévalués en fonction des nouveaux besoins.

## La grande « concertation » sur le 1<sup>er</sup> cycle post bac...

S'appuyant sur les dénonciations légitimes du recours au tirage au sort, le ministère s'est lancé dans une vaste « concertation » sur l'ensemble du 1<sup>er</sup> cycle post bac. Il organise plusieurs centaines d'heures de réunion pendant 5 semaines, mêlant associations, syndicats, organisations de jeunesse, dirigeant.es d'écoles, président.es d'universités, organisations patronales autour des « personnalités extérieures ». Entre café du commerce et groupe

de paroles, ces « concertations » menées sans feuille de route ministérielle ni documents chiffrés, pourraient sembler dérisoires si elles n'étaient en fait un des éléments d'une politique de communication gouvernementale expérimentée pour la mise en place de la loi travail XXL. Les militant.es de la CGT qui participent à ces « groupes de travail » voient se dessiner à travers les échanges informels un projet de réforme qui mettrait à mal les principes de l'accès de toutes et tous les bachelier.es aux études supérieures et les statuts et missions des personnels qui les encadrent.

En effet, sur la base d'un « constat partagé » (souvent discutable) sur le manque de places, les besoins de remédiation, les difficultés des bacheliers professionnels et technologiques à accéder aux formations post bac, le ministère cherche un consensus pour imposer la sélection, renforcer l'autonomie des universités et réduire l'offre de formation. La FERC CGT n'est pas dupe et ne participe à cette opération d'enfumage que pour essayer de déterminer les futures orientations et informer les personnels. Loin de cautionner les conclusions de ces « concertations », elle combattra toutes les régressions.

## Des prérequis pour mettre en place la sélection.

Réfutant toute volonté de mettre en place la sélection, la ministre communique sur l'instauration de « prérequis » nécessaires à la réussite dans une filière de formation. Mais face aux questions précises

des organisations de jeunesse et des organisations syndicales les représentant.es du ministère sont bien en peine pour expliquer ce qui se cache derrière ce terme de prérequis. Pour la FERC CGT aucun doute, l'instauration des prérequis est bien le moyen utilisé pour mettre en place la sélection des bachelier.es. Aujourd'hui le baccalauréat ouvre droit pour chacun.e de s'inscrire dans la poursuite d'étude de son choix, ce droit serait effectif si les moyens étaient donnés pour ouvrir les places nécessaires sur tout le territoire en fonction de la montée démographique et des souhaits exprimés. Le ministre de l'éducation nationale annonce d'ailleurs une réforme du baccalauréat qui sera discutée après celle de l'enseignement supérieur, alors que le premier ministre et la ministre du travail se lancent dans la réforme de la formation professionnelle. On le voit, c'est une attaque d'ampleur qui se prépare !

## Notre service public d'éducation et d'enseignement supérieur.

L'approche par compétences (ou par « aptitudes » et « attitudes »), telle qu'elle se met en place dans l'enseignement scolaire et supérieur vient renforcer l'attaque sur les conventions collectives menée à travers les lois travail 1et 2. En effet, ce sont nos diplômes et qualifications qui garantissent nos salaires. En les remettant en cause ce sont bien toutes les garanties collectives des travailleur.ses qui sont dans le viseur. C'est aussi tout le projet d'un système éducatif et de formation qui doit permettre à chacun.e d'accéder au plus haut niveau de qualification dans les meilleures conditions quel que soit son milieu social et son lieu de vie.

Le refus d'investir pour permettre : une réelle égalité des trois voies du lycée (générale, technologique et professionnelle), pour assurer les poursuites d'études en BTS, IUT, Licence, écoles supérieures, le droit à l'inscription en Master après la réussite de la licence, conduisent à la mise en place d'un système éducatif qui tout au long de la scolarité va opérer une sélection au lieu de permettre l'élévation générale du niveau de formation !

**La FERC s'oppose à la remise en cause du bac comme 1er grade universitaire et diplôme national garantissant l'accès de tous les bachelier.es sur tout le territoire aux filières post-bac et aux établissements de leur choix, à toute extension de la sélection. Elle refuse la création de voies de formation de relégation réservées aux seuls bachelier.es professionnel.**

Elle revendique :

- l'ouverture de places supplémentaires dans les formations post-bac
- la création de postes statutaires et la titularisation des personnels non-titulaires
- l'augmentation des budgets pérennes pour l'ESR
- l'abrogation des lois LRU-Pécresse-Fioraso
- une orientation choisie, construite, accompagnée et évolutive avec les moyens humains et financiers nécessaires.

tract sélection  
octobre 2017



### Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite:  Prendre contact  Me syndiquer

Nom (Mme/M.) ..... Prénom : .....

Tel : ..... Mel : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Secteur d'exercice : .....

Lieu d'exercice : .....

Retour à FERC-CGT 263 rue de Paris - Case 544 - 93515 Montreuil Cedex

